Le 30 novembre 2023

Le Mans

Motion intersyndicale contre la fermeture du poste d’agent magasinier des ateliers du bâtiment du lycée Funay-Hélène Boucher

**La région Pays de la Loire a annoncé unilatéralement la fermeture du poste d’agent magasinier des ateliers du bâtiment du lycée Funay-Hélène Boucher. Les représentants élus des parents, des personnels ATTSS et des personnels d’éducation et d’enseignement de la liste soutenue par les syndicats CGT Educ’Action et SNUEP-FSU dénoncent et s’opposent fermement à cette décision.**

C’est par une simple communication téléphonique laconique et lapidaire le mardi 28 novembre 2023 que les services des ressources humaines de la région ont informé l’agent contractuel du poste de la suppression du poste le 22 décembre 2023.

Nous ne comprenons pas cette décision inique pour notre établissement ainsi que pour notre collègue.

Nous rappelons que le poste d’agent magasinier des ateliers est indispensable pour le bon fonctionnement des enseignements, des examens et donc la formation et la réussite des élèves.

Ainsi les fiches de mission des postes d’agent magasinier des ateliers à pourvoir dans les lycées de la région indiquent :

En qualité de Magasinier des ateliers en lycée public, vous assurez la réception, le stockage, la préparation et la distribution des matériels et fournitures. A ce titre, vous êtes en relation avec l'ensemble des personnels du lycée et vous intervenez sur des tâches variées et polyvalentes.

Votre quotidien sera rythmé par les missions suivantes :

·         Décharger et vérifier la conformité des marchandises en lien avec les commandes  
·         Organiser le déconditionnement et le rangement dans le respect des normes et procédures  
·         Organiser la distribution  
·         Gérer les commandes d’approvisionnement  
·         Assurer le suivi des stocks, du point de vue matériel (entrées/sorties), mais aussi comptable et budgétaire, demande de devis  
·         Réaliser des inventaires réguliers  
·         Montage de matériel  
·         Veiller à l’application et au respect des normes et procédures d’entretien et des normes de sécurité et d’hygiène liés aux produits stockés et aux locaux  
·         Veiller au respect de la réglementation en vigueur   
·         Appliquer les mesures de prévention pour limiter les risques professionnels  
. Gestion des déchets

* Vous maîtrisez les techniques de gestion des stocks, d’inventaire et de passation de commande.
* Vous connaissez la réglementation sur le stockage des produits, matériels, denrées, …
* Vous connaissez les applications informatiques du métier (logiciel GESATEL)

Vous êtes titulaire du permis B, du CACES 1 chariot élévateur et de l'habilitation électrique.

Ces missions d’agent magasinier des ateliers sont donc spécialisées, nombreuses, et ne peuvent être diluées ni prises en charge par d’autres personnels, agents ou enseignants, déjà en poste.

La décision de fermeture de ce poste ne peut donc aucunement être liée à des choix pédagogiques ou éducatifs.

C’est pourquoi nous demandons le maintien pérenne de ce poste indispensable dans notre lycée ainsi que le renouvellement du contrat de notre collègue sur ce poste.

les représentants des parents, des personnels ATTSS et des personnels d’éducation et d’enseignement de la liste intersyndicale

au CA du Lycée Funay Hélène Boucher